

Durée	14 heures (2 jours)
Modalité	Présentiel
Lieu	Entreprise concernée Entreprise concernée
Tarif	Sur devis — intra ou inter-entreprise (réponse sous 24 h)
Contact	Nicolas Brest — 06 63 83 04 40 — nicolas.brest@ambition-prevention.fr
Programme créé le	13/09/2021
Dernière mise à jour	30/01/2024
Version du programme	2

Présentation

Action de développement des compétences en présentiel

Les apprenants intègrent une formation ludique et participative leur permettant de clarifier et de définir les risques psychosociaux. Cette formation permet aux participants de développer une réflexion sur la politique de promotion de prévention des RPS afin de mettre en œuvre, dans leur entreprise, des actions réfléchies et adaptées aux différents postes de travail. Ils pourront ainsi intégrer les RPS dans une démarche globale de la prévention des risques professionnels et les évaluer à l'aide du document Unique d'évaluation des risques.

Cette formation de 14 heures se déroule lors de deux journées. Elle s'adresse à des groupes de 1 personne minimum et 10 personnes maximum

L'apprenant devra suivre la totalité de la formation et participer aux exercices pratiques pour obtenir son certificat de réalisation.

Modalités et Délais d'accès : entrée/sortie à heures fixes, planification à 24 heures.

Tarif : Nous consulter Modalités de prise en charge : OPCO / plan de développement des entreprises / FNE Code CPF : Non éligible Code RS : non concerné Code NSF : n344 Formacode : non concerné Code Rome : non concerné

L'inclusion est une valeur importante pour nous. Nous préférons donc étudier au cas par cas les différentes compensations nécessaires. En conséquence, l'accessibilité sera adaptée pour les personnes en situation de handicap.

Objectifs de la formation

- Clarifier la législation et définir les risques psychosociaux
- Développer une démarche globale de prévention des risques professionnels

- Organiser des réunions et des groupes de parole
- Intégrer les RPS dans le document unique d'évaluation des risques

Profil des bénéficiaires

Pour qui

- Chefs d'entreprises
- Salariés désignés compétents
- Membres du Comité Social et Economique
- Personnel des ressources humaines
- Encadrement

Prérequis

- Aucun

Contenu de la formation

La réglementation et la prévention des risques professionnels (3,5h)

- Identifier le cadre réglementaire
- Identifier les obligations définies par le code du travail et le code pénal
- Véhiculer les valeurs essentielles de la prévention et ses bonnes pratiques
- Sensibiliser aux enjeux de la prévention
- Connaître les rôles des services de santé et du médecin du travail

Les Risques Psychosociaux (3,5h)

- Définition : De quoi parle-t-on?
- Définir les termes : souffrance, stress, harcèlement, burnout, violence, incivilité...
- Identifier les indicateurs, les facteurs de risques et les signes
- Comprendre pourquoi les signes apparaissent?
- Définir le bien-être au travail

Intégrer les RPS dans l'évaluation des Risques (3,5h)

- Auditer les RPS aux postes de travail de son entreprise
- Etablir une évaluation et un diagnostic adapté.
- Identifier les forces et les faiblesses.
- Définir les 10 commandements en RPS

Mises en situation (3,5h)

- Organiser les groupes de travail
- Définir des temps d'échanges
- Evaluer les risques à chaque poste de travail
- Définir des actions de communication et de remontés d'informations

Équipe pédagogique

Nicolas BREST est reconnu comme le référent Handicap, administratif et RGPD de la structure.
Nicolas BREST en est le référent pédagogique et COVID

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Inscription sans condition préalable
- Parcours adaptés aux besoins de chaque participant
- Evaluation des acquis en cours de prestation
- Méthodes mobilisées : Exposés théoriques / Mise en situation / Etude de postes de travail
- Evaluation de la satisfaction des participants.

Ressources techniques et pédagogiques

- Accueil des apprenants en intra entreprise dans une salle de formation conforme aux normes en vigueur mise à disposition par l'entreprise. Lors des formations inter entreprises l'accueil des apprenants est réalisé dans une de nos salle de formation dédiée conforme aux normes en vigueur.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et participatif
- Thèmes et sujets de discussions en rapport avec le secteur concerné
- Mise à disposition d'un livret adapté

Qualité et satisfaction

Taux d'abandon : 0% Taux de réussite : 100%

Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

- Le candidat devra suivre la totalité de la formation et participer aux exercices pratiques

Modalité d'obtention

- Suivre la totalité de la formation pour recevoir le certificat de réalisation

Détails sur la certification

- Le candidat devra participer aux différents exercices

Durée de validité

- 2 ans

Capacité d'accueil

Entre 1 et 10 apprenants

Délai d'accès

24 heures

Accessibilité

L'inclusion est une valeur importante pour nous. Nous préférons donc étudier au cas par cas les différentes compensations nécessaires. En conséquence, l'accessibilité sera adaptée pour les personnes en situation de handicap.

Ambition Prévention | 276, avenue du Douard, ZI Les Paluds, BP 91131 AUBAGNE CEDEX 13782 | SIRET : 829 947 886 000 34 | N° de déclaration d'activité : 93131672013 auprès du préfet de la région 13 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) | www.ambition-prevention.fr — 06 63 83 04 40 — nicolas.brest@ambition-prevention.fr